



# QUESTION DE DÉVELOPPEMENT

09 MAI 2014

SYNTHÈSES DES ÉTUDES ET RECHERCHES DE L'AFD

## Idées reçues et enjeux sur le genre

UNE PROBLÉMATIQUE  
UNIVERSELLE,  
DES CONTEXTES  
SINGULIERS

Rares sont les organisations sociétales qui permettent une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie économique, sociale et politique. Ces inégalités sont universelles, multifformes et pluricausales. De même, 70 % des pauvres du monde sont des femmes (UNIFEM, 2008) : elles n'ont pas (ou peu) de revenus, et n'ont souvent pas de contrôle sur ceux-ci. Cette pauvreté s'explique par les inégalités face au travail, souvent non rémunéré, et par un manque d'opportunités lié à un accès insuffisant aux ressources et aux différentes formes de capital (humain, physique, financier, social...).

Les indicateurs d'inégalités de genre, tels les indices du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ou l'indice *Social Institutions and Gender Index* (SIGI), calculé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), tentent de synthétiser ces différentes dimensions. Même si l'écart entre hommes et femmes tend globalement à se réduire (World Economic Forum, 2013), on constate la persistance de nombreuses résistances qui renvoient à des imaginaires profonds, difficiles à faire évoluer, voire des formes de régression dans la position économique et sociale des femmes, notamment au sud de la Méditerranée. Ces indicateurs sont très hétérogènes au sein d'une même région et d'un même pays, en particulier entre zones urbaines et rurales.

### Les apports de l'approche « genre et développement »

Avant les années 1970, aucune attention particulière n'était accordée à la contribution des femmes au développement. C'est sous l'impulsion de mouvements féministes que l'Organisation des Nations unies (ONU) a lancé un cycle de conférences sur ce thème. La nécessité de rendre visible le travail des femmes et de les prendre en compte dans les projets s'est imposée avec la « décennie des femmes ». Afin de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes, la première stratégie adoptée par les agences de développement a été de privilégier les femmes, à travers des projets « femmes » destinés à augmenter leur productivité et leurs revenus et rétablir ainsi un équilibre.



Or, les relations sociales de sexe sont généralement à la fois porteuses de relations de pouvoirs et enracinées dans un imaginaire et des systèmes de représentations, et la mise en place de projets uniquement destinés aux femmes fut insuffisante : bien que destinataires des projets, elles n'avaient ensuite plus le contrôle sur ce qu'elles avaient acquis. Sans recomposition des rôles, les relations sont restées les mêmes. L'imposition extérieure d'une avancée pour les femmes, sans intégration des hommes dans le processus, a même parfois été inefficace, voire « *contre-productive* » quand elle s'est traduite par des violences accrues envers les femmes ou des interdictions de sortir du foyer.

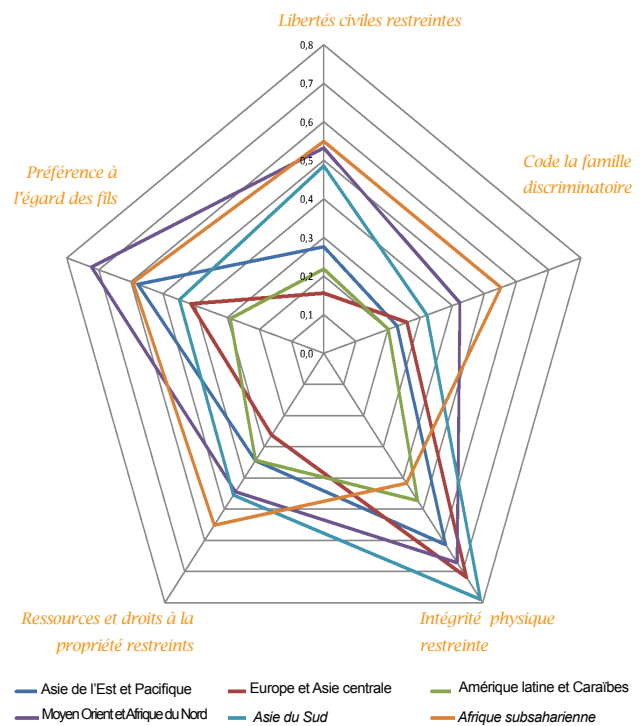
**L'approche genre analyse les rapports sociaux et les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes**

Les inégalités homme-femme dans le monde résultent en grande partie de « rapports sociaux de sexe » inégalitaires, c'est à dire des rôles assignés aux hommes et aux femmes par la société, et non par leur « nature biologique ». Ces rôles ont historiquement toujours été défavorables aux femmes. « L'approche genre » analyse les rapports de pouvoir hommes-femmes fondés sur l'assignation de ces rôles. Leur répartition, tout comme celle des responsabilités, des activités et des ressources, est source d'inégalités et limite la liberté des femmes à jouir des droits humains. Dans certains pays, elles restent des « mineures juridiques », ne bénéficiant pas des mêmes droits et subissant des discriminations liées aux coutumes et aux traditions, parfois renforcées par le rôle des institutions et politiques. Elles subissent des inégalités dans l'accès et le contrôle des ressources. Cette approche vise à rendre visibles ces inégalités pour leur prise en compte dans les politiques, programmes et projets de développement.

L'indice SIGI de l'OCDE mesure la discrimination exercée envers les femmes par les institutions sociales à travers quatorze variables regroupées en cinq dimensions (voir graphique). Il faut tenir compte des disparités entre pays d'une même région : les discriminations sont en moyenne plus fortes en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (plus l'indice est proche de 1, plus elles sont

fortes). Le graphique donne un aperçu, par région, des cinq dimensions à l'origine des inégalités de genre (forts niveaux de discriminations en termes de « préférence à l'égard des fils » en Asie du Sud, atteintes à l'intégrité physique des femmes et restrictions aux libertés civiles respectivement plus fréquentes en Afrique subsaharienne et au Moyen Orient et en Afrique du Nord...).

**LES COMPOSANTES DE L'INDICE SIGI DE L'OCDE**



Source : OCDE, 2012.

Tendre vers l'égalité de genre signifie offrir aux hommes et aux femmes le même accès aux ressources et les mêmes opportunités. Prendre en compte le genre ne signifie pas consacrer plus de temps et de financement aux femmes, mais comprendre en quoi les rapports de genre sont structurants au niveau de la société dans laquelle on met en œuvre des projets. L'analyse de genre est particulièrement


 Selon ONU Femmes, les femmes effectuent **66%** du travail mondial (y compris le travail non rémunéré), produisent **50%** de la nourriture mais ne perçoivent que **10%** des revenus et ne disposent que de **1%** de la propriété (Banque mondiale, 2012b). Dans le monde, une fille sur quatre âgée de 11 à 15 ans est déscolarisée (UNESCO, 2010).

---

rement pertinente pour un bailleur de fonds comme l'AFD, car elle impacte directement la qualité des projets et leur efficacité dans la durée.

Compte-tenu des inégalités entre les hommes et les femmes, des projets dédiés exclusivement aux femmes ont toujours cours mais sont complétés par des programmes basés sur une approche « genre » qui incluent les femmes et les hommes. Cette approche est communément appelée *gender mainstreaming* par les principaux bailleurs (Banque mondiale, USAID, KfW...).

#### Le lien développement-réduction des inégalités de genre : un cercle vertueux mais pas systématique

L'objectif premier de l'AFD étant de promouvoir le développement économique et de réduire la pauvreté dans les pays d'intervention, la question du genre n'est pas une question connexe : il existe un lien fort et bidirectionnel entre ces deux notions.

Des politiques de lutte contre la pauvreté peuvent améliorer la vie des populations, mais encore plus celles des femmes et des filles. Esther Duflo (2012) note que le développement peut jouer un rôle majeur dans la diminution des inégalités homme-femme, même sans agir dans cet objectif spécifique. Le développement économique s'accompagnant le plus souvent d'une diminution du taux de fécondité, il en résulte, dans la plupart des pays, une diminution des inégalités de genre, qui passe notamment par une plus grande participation des femmes à la vie économique. Le développement permet également parfois d'alléger leur charge de travail et, par conséquent, de faciliter leur accès à des activités rémunérées. En Afrique du Sud, par exemple, l'électrification en zone rurale s'est traduite par une augmentation de 9,5 % de l'emploi féminin, sans diminution du travail des hommes : le temps alloué au travail domestique étant réduit, elles pouvaient démarrer des micro-entreprises.

Cependant, ce lien n'est pas automatique et des contre-exemples montrent que la modernisation, qui va souvent de pair avec la croissance d'un pays, peut être néfaste pour les femmes. Ainsi, en Chine, le nombre de naissances de garçons par rapport à celui des filles a été beaucoup plus élevé dans les années 1970 en raison d'un recours plus systématique aux échographies. Le développement économique, ou l'augmentation du revenu par tête, n'est pas une

condition suffisante pour qu'il y ait réduction des inégalités de genre. La croissance économique ne supprime notamment pas les inégalités d'accès aux ressources et aux différents types de capitaux, et des inégalités de genre persistent dans plusieurs pays à fort revenu moyen par habitant (ex : Arabie Saoudite). Le développement à lui seul ne suffit pas pour éliminer les inégalités : des changements législatifs ainsi que des interventions visant spécifiquement les femmes et les rapports sociaux de sexe sont parfois nécessaires.

#### Diminuer les inégalités de genre a un impact significatif sur le développement

Plusieurs études réalisées au niveau macroéconomique montrent que davantage d'égalité en matière d'accès à l'éducation, à la santé, aux ressources financières et aux opportunités économiques contribue à la croissance (Elborgh-Woytek, K et al., 2013). Des recherches sur la productivité agricole en Afrique montrent que la réduction des inégalités de genre pourrait se traduire par une augmentation significative des rendements agricoles. Par exemple, donner aux femmes agricultrices du Kenya le même niveau d'intrants agricoles et d'éducation que les hommes augmenterait la productivité des agriculteurs de plus de 50 %. Des recherches ont également montré qu'éliminer la discrimination de genre dans l'accès et le maintien dans l'emploi pourrait non seulement augmenter les revenus des femmes, mais également le revenu national brut (RNB). En Amérique latine, cela représenterait 50 % de salaire en plus pour les femmes et 5 % d'augmentation du RNB. Ces inégalités ne touchent pas que les pays du Sud : selon le dernier rapport de l'OCDE (2012), si les pays de l'OCDE éliminaient complètement les inégalités hommes-femmes pour ce qui est du taux d'activité d'ici 2030, leur produit intérieur brut (PIB) progresserait de 12 %.

#### Prise en compte du genre et efficacité des projets

Chaque projet s'inscrit dans une société donnée et a un impact sur celle-ci, aussi minime soit-il. Afin de l'anticiper au mieux, il est nécessaire d'effectuer une analyse préalable du contexte. La Banque mondiale (2012a) souligne la pertinence des actions visant l'égalité homme-femme en l'abordant selon deux axes. Le genre est d'abord vu comme un objectif politique de mise en œuvre des droits fondamentaux (il est impos-



**FRANÇOISE RIVIÈRE**  
ECONOMISTE A L'AFD

*Françoise Rivière est économiste au sein du département de la Recherche de l'AFD.*



**MATHILDE CORTINOVIS**

*Mathilde Cortinovis est consultante sur les questions relatives au genre.*

sible de prétendre au développement en ignorant la moitié de la planète). Mais, en plus d'une vision basée sur les droits, il est rappelé que pour un développement efficace, la perspective de genre doit être intégrée dans les projets, les programmes et les politiques publiques.

### QUAND LA NON PRISE EN COMPTE DU GENRE PEUT FAIRE ÉCHOUER UN PROJET

*Pour assurer la réussite d'un projet, il ne suffit pas de se fixer des objectifs en faveur d'un meilleur équilibre du genre : il est essentiel d'assurer, au préalable, une bonne compréhension des sociétés et des logiques sociales. C'est ce qu'illustre un projet en appui à des éleveurs de buffles au Népal qui visait à (i) améliorer la situation nutritionnelle des enfants grâce au lait des bufflonnes, (ii) scolariser plus d'enfants grâce aux revenus tirés de la vente d'une partie du lait et, de façon générale, (iii) améliorer le niveau de vie de la communauté (CEDPA, 1997). Un an après sa réalisation, l'évaluation fait état d'une aggravation de la situation nutritionnelle des enfants ainsi que de la baisse de la scolarisation des filles. Non seulement le projet n'a pas atteint ses objectifs mais il a eu des résultats contraires à ceux attendus. Comment expliquer cet échec ? Dans cette communauté, il revenait aux femmes d'élever le bétail, donc les nouveaux buffles ; le projet a donc eu pour effet d'augmenter leur charge de travail. Bien que ce soient elles qui élèvent les buffles, ce sont les hommes qui vendent le lait ; ils ont ainsi tiré profit de la valeur monétaire et ont prélevé de plus en plus de lait pour le vendre, et non pour le donner aux enfants, dont la situation nutritionnelle s'est de fait aggravée. Enfin, ils ont utilisé une partie de ces nouveaux revenus pour envoyer leurs fils dans de meilleures écoles, plus chères. Les filles sont restées au foyer pour effectuer les tâches supplémentaires entraînées par l'élevage des buffles.*

Lors de l'élaboration d'un projet, l'analyse fondée sur une approche « genre » permet de réfléchir en amont aux rôles de chacun (qui a accès aux ressources et qui les contrôle ?) et d'éviter d'éventuels effets négatifs sur la situation des femmes. Ces distinctions sont au cœur de la réussite des projets. Ainsi, installer une borne-fontaine au village allège le travail des femmes, qui ont moins de chemin à parcourir... mais comme celle-ci est payante, elles doivent trouver un travail rémunéré. Dans le cadre d'un projet AFD au Mali, les chefs de projets ont observé que si les maris payaient auparavant selon un système de cotisation, le paiement au volume à la borne-fontaine incombait aux épouses (voir le documentaire *L'argent de l'eau*, coproduit par l'AFD en 2006). Encore faut-il que l'installation de ces fontaines puisse se faire après discussion avec des personnes représentant tous les membres du village, et pas uniquement les hommes. Si, traditionnellement, ils sont décisionnaires, ils ne sont pas les mieux placés pour discuter de l'emplacement des fontaines... utilisées par les femmes. Les intérêts des hommes et des femmes n'étant pas nécessairement les mêmes, il est primordial de prendre en compte les intérêts et le rôle économique de chacun, ainsi que les rapports de pouvoir.

Une meilleure prise en compte des enjeux liés au genre nécessite des politiques de changement et un accompagnement au changement ; elle repose par ailleurs nécessairement sur une meilleure compréhension des imaginaires mobilisés et des résistances profondes. ■

#### • RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES •

- BANQUE MONDIALE (2012A), *Gender Equality and Development*, Washington, D.C.  
 BANQUE MONDIALE (2012B), *Removing Barriers to Economic Inclusion, Women Business and the Law*, IFC.  
 BOSERUP, E. (1970), *Women's Role in Economic Development*, George Allen & UNWILTD., Londres.  
 DUFLO, E. (2012), "Women's Empowerment and Economic Development", *Journal of Economic Literature*, 50(4), pp. 1051-1079.  
 ELBORGH-WOYTEK, K., M. NEWIAK, K. KOCHHAR, S. FABRIZIO, K. KPODAR, P. WJINGENDER, B. J. CLEMENTS ET G. SCHWART (2013), "Women, Work, and the Economy: Macroeconomic Gains from Gender Equity", IMF Staff Discussion Note, SDN 13/10.  
 OCDE (CENTRE DE DÉVELOPPEMENT), (2012) 2012 SIGI, *Social Institutions and Gender Index. Understanding the Drivers of Gender Inequality*, Paris.  
 THE CENTRE FOR DEVELOPMENT AND POPULATION ACTIVITIES - CEDPA (1997), *Genre et Développement. Série de manuels de formation CEDPA*, Volume III, Washington, D.C.  
 UNESCO (2010), *Reaching the marginalized*.  
 WORLD ECONOMIC FORUM (2013), *The Global Gender Gap Report*.  
 Documentaire : LALLIER, C. (2006), *L'argent de l'eau*, coproduction Objectif Images et AFD (<http://www.afd.fr/home/publications/Videos/documentaires/argent-de-l-eau>)

QUESTION DE DÉVELOPPEMENT est une publication du département de la Recherche de l'AFD qui présente les synthèses des études, évaluations et recherches initiées ou soutenues par l'AFD. Cette série a pour objectif de résumer le questionnement, la démarche, les enseignements et les perspectives de l'étude présentée. Ce faisant, elle vise à ouvrir de nouvelles pistes d'action et de réflexions. Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de son auteur. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.  
 Directrice de la publication : Anne PAUGAM . Directeur de la rédaction : Alain HENRY . Agence Française de Développement : 5, rue Roland Barthes - 75598 Paris Cedex 12 .  
 Dépôt légal : avril 2014 . ISSN 2271-7404 . Conception, NOISE . Réalisation : Eric THAUVIN